

Association des Propriétaires de Lacanau-Océan

Spécial
25^{ème}
Anniversaire

N° 76 - juin 2005

Vivre à Lacanau-Océan

Le journal des résidents et estivants



Sommaire

Editorial 2

Vie associative 3/7

Lacanau au présent 8/10

Lacanau au passé 11/13

Infos 14/18



Remerciements du trésorier

Remerciements à tous ces amis qui ont répondu depuis janvier 2005 à mes appels à cotisations et/ou à abonnements.

Remerciements anticipés à tous ceux qui acquitteront leur adhésion et/ou leur abonnement dans les semaines à venir.

Remerciements à tous ces premiers souscripteurs qui, pour assurer la réalisation de cette statue du «Matelot», ont immédiatement cautionné notre appel en faveur de cette souscription lancée dans le cadre de notre 25^{ème} anniversaire.

Remerciements anticipés à tous ceux qui adresseront leur participation pour que cette statue soit érigée dans les délais des festivités du centenaire de Lacanau-Océan.

Enfin, remerciements cordiaux à tous ceux qui, anonymes ou pas, participent à l'essor de notre association dont le seul objectif, je le rappelle, est de contribuer dans le cadre de ses statuts à agir pour préserver notre cadre de vie et répondre aux attentes des résidents et des estivants.

B. Thévenot

Editorial

L'Aplô sur tous les fronts

Après les douceurs du printemps, voici les chaleurs de l'été. En vous souhaitant un agréable séjour estival nous formulons le souhait de partager avec vous, tout au long des semaines à venir, le plaisir d'honorer intensément ce 25^{ème} anniversaire. Je vous rappelle que chaque samedi matin de 10 h 30 à 12 heures, au local de notre association rue Henri Seguin, et chaque mercredi matin au marché en face de la villa Plaisance, nous sommes à votre disposition pour nous entretenir avec vous de ces mille et un sujets futiles ou sérieux, inquiétants ou réconfortants, qui nous interpellent. En cette année 2005, l'Aplô, fidèle aux principes énoncés par ses créateurs en 1980, est sur tous les fronts. Elle est le témoin vigilant de tous les événements qui jalonnent le quotidien de notre commune, le critique constructif des décisions prises par nos élus, une association appliquée à faire entendre la voix de ses adhérents, une actrice préoccupée par le devenir du Lacanau de demain.

De même que la moisson de réponses à notre enquête lancée courant janvier 2005 est un très fort encouragement, de même notre assemblée générale prouve que nous sommes sur la bonne voie et qu'il nous faut poursuivre avec persévérance notre mission, j'allais écrire notre combat, tant parfois il nous faut argumenter pied à pied pour que les lendemains soient plus séduisants.

Si nous avons accordé notre quitus aux premières décisions municipales concernant la circulation sur

les allées Ortal, nous restons fort vigilants quant au devenir des 12 ha de terrain qui abritèrent l'ancien centre médico-scolaire (ex-CMS) du Moutchic. Nous continuerons donc avec obstination à soutenir notre point de vue à savoir aménager ce site pour recevoir demain dignement un centre pour personnes âgées.

Quoique défendu avec opiniâtreté et sérieux par l'Association de sauvegarde du patrimoine et de l'environnement canaulais à transmettre (Aspect), le sort de la villa Plaisance et celui de l'Hôtel de l'Etoile d'Argent ne nous ont pas échappé ; nous privilégions toujours tout projet qui laisse la villa Plaisance bien communal et assure à l'hôtel de l'Etoile d'Argent une restauration immobilière extérieure conforme au bâtiment originel. Enfin les résidents et les estivants ne comprendraient pas, particulièrement s'ils sont électeurs à Lacanau, que nous ne soyons pas des observateurs attachés à l'essor de la communauté de communes (Cdc) ; cette institution nouvelle ne peut que servir les intérêts de notre commune et par là-même, ceux de notre station balnéaire. Enfin nous attendons beaucoup de votre générosité pour que la souscription que nous avons lancée connaisse un franc succès. Elle nous permettra ainsi de fixer à nouveau à la proue de notre station cette statue du «Matelot», emblème mythique commandant hier l'entrée de ce modeste hameau accroché à la dune océanique.

Merci à tous pour votre confiance, votre amitié et votre soutien.

JP Ménard, Président

Assemblée générale du 5 mai 2005



Allocution de bienvenue

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis,

C'est avec un sentiment mêlé de fierté et d'humilité que je vous souhaite la bienvenue en cette matinée de mai 2005.

Fierté de vous présenter aujourd'hui une jeune femme de 25 ans dont j'assume, grâce à votre soutien, le parrainage depuis cinq ans déjà. Jeune femme qui, malgré les médisances de quelques esprits chagrins, se porte bien. N'est-elle pas entourée de près d'un millier d'amis fidèles ? Oui, l'Aplo est devenue au fil des ans une jeune femme reconnue de tous, au caractère bien trempé. Si elle égratigne, conteste, contredit, réfute, revendique, elle sait aussi approuver, proposer et argumenter avec passion, et ce pour toujours mieux servir Lacanau-Océan. N'est-elle point l'arrière petite-fille d'une dame bientôt centenaire et l'héritière d'un Comité de défense des intérêts des habitants de Lacanau-Océan, comité qui vit le jour en 1906 ?

Humilité, car cette croissance a été réussie grâce à l'accompagnement attentif et empressé d'adultes responsables qui ont su avec discernement l'aider à franchir ces mille et un obstacles qui jalonnent toutes ces années.

Née en 1980, grâce à la sagacité de quelques-uns dont celle de notre ami Gilbert Aymard, aujourd'hui notre président d'honneur, ici présent et que nous remercions chaleureusement, elle va, successivement au fil des ans, avoir pour mentors MM Georget, Specty, Aymard. En 1985, Mme Gagnier devient sa première marraine. Pas pour longtemps car M. Berc puis M. Lesmonie vont l'accompagner quelques années. Surprise ! En 1997, l'Aplo conteste très vite sa deuxième marraine, Mme Bonnard-Mosconi. Notre jeune protégée croit mourir. Son état est inquiétant. Mais, grâce au sang-froid et au dévouement de quelques-uns dont ceux de Mario Chancollon et de Gilbert Aymard, elle retrouve des couleurs et franchit allègrement ses vingt ans sous la houlette de M. Sellem. Depuis septembre 2000,

je l'accompagne dans son voyage à travers le temps.

Maintenant, avant de passer à l'ordre du jour officiel, je tiens à remercier de leur présence tous ces responsables locaux, élus territoriaux, présidents et animateurs des associations locales qui nous font l'amitié de nous accompagner aujourd'hui.

Enfin, avant de mettre aux voix les rapports moral et d'activités que vous avez pu lire dans notre périodique d'avril 2005, je vous demanderai d'approuver le compte rendu de notre précédente assemblée générale du 17 avril 2004, compte rendu paru dans le Vivre à Lacanau-Océan n° 72 de juillet 2004.

Je vous remercie de votre attention

JPM, Président

Compte rendu

Assurément, la date retenue, matinée du jeudi de l'Ascension, fut loin de recueillir l'approbation de nos adhérents, le nombre de membres représentés l'emportant sur le nombre de présents. Il faut savoir que l'organisation du tournoi international de bridge (manifestation que nous apprécions) en plein milieu des vacances de Printemps de la zone «C» ne nous favorise pas. Toute suggestion argumentée sur la date à retenir en 2006 sera la bienvenue.

Rapports moral et d'activités

Après son allocution de bienvenue, le président met aux voix les rapports moral et d'activités parus dans le VLO n° 75 de janvier 2005.

Mis aux voix, ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

Elections au conseil d'administration

Après avoir rappelé brièvement les règles statutaires qui réglementent les élections au conseil d'administration de l'Aplo, le président annonce les candidatures parvenues au siège de l'Aplo dans les délais réglementaires.

a) renouvellement du mandat des administrateurs répondant à l'obligation du «tiers sortant».

Le conseil d'administration du 22 avril 2005 a émis des avis favorables.

MM. Broquaire, Dansette, Magnon, Moreau sont réélus à l'unanimité par les membres présents et représentés.

b) élections des trois administrateurs ayant fait acte de candidature.

Le conseil d'administration du 22 avril 2005 a émis des avis favorables

M^{me} Giré et M^{me} Rogalski, M. Deloubes après s'être personnellement présen-





tés sont élus à l'unanimité des présents et représentés.

25^{ème} anniversaire : souscription à lots

Cette année, rappelle le président, ce 25^{ème} anniversaire est la grande affaire de l'Aplo. Il réitère son souhait de voir tous les publics canaulais participer à cet événement qui connaîtra son apogée en été 2006 lors des festivités du centenaire de Lacanau-Océan dont notre ami René Magnon est un des animateurs. Pendant que ce dernier replace le cadre et le contexte de notre action, à savoir ériger la statue «le Matelot» au faite de la tour de l'ex-villa de M. Emile Lacaze, un diaporama, mis en place par René Magnon et Yves Tartas avec le concours technique de «Sevin Multi-Services», accompagne cet exposé vivement apprécié par le public. A la fin de cette présentation, le président sollicite alors avec conviction la participation financière de chacun, le montant de la part étant fixé à 7 € minimum. Il met donc aux voix le lancement de cette campagne de souscription qui ne peut être enclenchée qu'avec l'accord de cette assemblée générale.

Mise aux voix cette proposition recueille l'assentiment général moins deux voix et six abstentions. En remerciant l'assistance pour cet encouragement, le président rappelle que ce vote favorable autorise dès maintenant la collecte qui commencera alors à l'issue de cette assemblée générale. L'accueil réservé laisse augurer des lendemains optimistes.

Rapport financier

Présenté et commenté par le trésorier Bernard Thévenot, ce rapport, entériné par MM. Colonna d'Istria et Guillaumy, vérificateurs aux comptes, reçoit l'aval unanime de l'assemblée.

Des interventions de l'auditoire retiennent celles qui ont trait à la souscription à lots : pérennité, garantie légale, maintien technique, etc. Quant à la gestion des fonds reçus, en cas d'échec ou en cas de «surabondance», il appar-

tiendra à l'assemblée générale de 2006 de se prononcer sur la conduite à tenir.

Enquête publique. Premières conclusions

En janvier 2005, l'Aplo lançait une grande enquête auprès des lecteurs de Vivre à Lacanau-Océan. Après avoir remercié Marie Claude Houalet qui a accepté de dépouiller les 231 réponses parvenues, le président laisse à l'intéressée le soin de présenter son travail à l'assistance. Auditoire attentif car vivement intéressé par ce «mini-référendum» dont les questions couvrent la vie de notre station.

Vous avez répondu : qui êtes-vous ?

- nombre de réponses reçues : 231
- adhérents et lecteurs : 94 %
- plus de 60 ans : 71 %
- résidence principale à L.O. : 20 %

Répartition par type d'activité professionnelle.

- enseignants, fonctionnaires : 31 %
- salariés, cadres : 22 %
- secteur technique (ingénieurs, techniciens) : 17 %
- professions libérales : 17 %
- commerçants et artisans : 13 %

Le Journal Vivre à Lacanau-Océan : votre avis nous intéresse

Chaque journal est lu par au moins 3 personnes ; compte tenu de son tirage régulier, nous pouvons affirmer que plus de 3000 lecteurs s'intéressent à notre «VLO». Voici par ordre prioritaire la liste des rubriques préférées des lecteurs qui manifestent unanimement leur satisfaction devant la présentation actuelle de ce journal :

1) Lacanau au présent 2) Infos, en vrac, Vie associative 3) Le dossier 4) Historique ou Lacanau au passé.

«L'Aplo exprime ses opinions sur les grands problèmes d'actualité canaulaise : soutenez-vous ces propositions ?»

Nos propositions ayant trait à la circulation, le stationnement et le plan d'aménagement des allées Ortal reçoivent un soutien unanime.

Une grande majorité des lecteurs se sent concernée par le devenir du centre médico-scolaire (CMS) du Moutchic et celui de l'ensemble immobilier Villa Plaisance et Hôtel de l'Etoile d'Argent. En revanche on note quelques interrogations par manque

de connaissance voire d'intérêt pour ces sujets d'actualité.

Si tous s'accordent pour une réhabilitation de la Villa Plaisance, les propositions sur son devenir varient : maison des associations, office de tourisme, musée, lieu à vocation culturelle et artistique. En revanche, n'en faisons pas une mairie annexe., lit-on très souvent avec intérêt.

Et le rôle de l'Aplo ?

A la question : «Pensez-vous que l'Aplo doit continuer à dénoncer les nuisances et les insuffisances en matière d'entretien des équipements ?», la réponse est affirmative à l'unanimité mais est assortie très souvent de commentaires dont voici quelques extraits cités in-extenso :

- *«Force de proposition critique et constructive et défense des usagers.*
- *Défendre l'intérêt des résidents et particulièrement celui de ceux qui vivent loin de L.O.*
- *Pouvoir d'influence sur la politique municipale grâce au poids du nombre d'adhérents mais...sans oublier qu'au final, c'est la Mairie qui prend la décision.*
- *Recours pour les réclamations auxquelles la Mairie ne répond pas.*
- *Un aiguillon vigilant... le poil à gratter.*
- *Rappeler aux élus leur programme et les promesses non tenues.*
- *Intermédiaire indispensable entre l'administration et les particuliers.»*

Nuisances, entretien... petit pêle-mêle de vos commentaires

(Marie-Claude Houalet se contente de citer)

- *Slogan humoristique pour L.O. : «ville propre et accueillante !»*
- *Nous aimons L.O. mais la station n'est ni attrayante ni attirante.*
- *Mais où sont les employés municipaux ?*
- *A quoi sert de faire des travaux si l'entretien ne suit pas ?*
- *L.O. est «moche» et mal tenue ; elle n'est pas à la hauteur de ses ambitions ; son potentiel est mal exploité et elle n'a pas de cachet.*
- *En été la route du Lion est piétonne car les voitures sont sur les trottoirs.*
- *La station est préparée trop tardivement pour les saisons d'affluence : ramassage poubelles, plage non nettoyée, descentes de plage délabrées.*

- *Les commerçants ne respectent pas l'espace piéton des trottoirs.*
- *Images d'été à L.O. : les poubelles débordent, papiers gras, verres cassés, crottes de chien, odeurs d'urine.*
- *Reconnaissons aussi : manque de civisme des usagers ce qui rend la tâche difficile.*
- *Une réalisation appréciée : le square Elie Souleyreau.*

Rappel de demandes récurrentes

- *Les trottoirs souvent impraticables, défoncés, encombrés, sales.*
- *Les poubelles : ramassage insuffisant en pleine saison.*
- *Sanitaires : entretien et ouverture aléatoires.*
- *Le boulevard de la plage et la promenade Lacaze sont loin de donner une image valorisante de la station.*

Et suggestions de thèmes nouveaux à aborder

- *Suivi du dossier CMS.*
- *Faire le point sur les associations locales et sur les relations qu'elles entretiennent entre elles.*
- *Bilan du tri sélectif.*
- *Parler du lac et de ses plages, faire découvrir les quartiers ou lieux inconnus.*
- *Raconter «vivre à Lacanau-Océan l'hiver».*
- *Actions pour obtenir un label de la station : site Natura 2000, Pavillon bleu, etc.*
- *Rassembler les idées pour l'animation hors saison.*
- *Participer aux commissions extra-municipales ; faire des comptes rendus des conseils municipaux.*
- *La végétation sauvage à préserver.*
- *Etc, etc, etc.*

Et pour terminer, M.C. Houalet martèle cette formule qui revient le plus souvent dans les réponses de nos adhérents : «BRAVO L'APLO, CONTINUEZ !» Formule qui nous encourage à poursuivre sereinement la route que nos prédécesseurs ont laborieusement et courageusement tracée.

Quoique invités, M. le Maire et son premier adjoint ne se présentent pas à cette Assemblée générale. Voir ci-après, leurs courriers et la réponse du président JP Ménard.

Signalons enfin la réflexion d'un auditeur

«qui regrette que l'Aplo n'ait pu mettre toute son énergie pour faire en sorte que les allées Ortal soient entièrement

piétonnes et que les cyclistes disposent d'une voie à double sens alors qu'un autre trajet aurait pu leur être proposé».

A l'issue de cette assemblée générale, le président saluera chaleureusement la venue des représentants de la gendarmerie qui annonceront sous les applaudissements que les mesures de sécurité si appréciées l'été dernier seront reportées l'été à venir et qu'hor-

mis l'escadron à cheval supprimé, les effectifs en hommes seront identiques en 2006.

Après avoir remercié l'assistance, le président lève la réunion et invite chacun à participer à l'apéritif convivial qui a été préparé par notre ami Yves Moreau avec la participation de l'une de nos annonceurs «Emma, traiteur, 8 rue du Maréchal des logis Garnung à Lacanau-Océan».



Réponse aux courriers du maire et du maire-adjoint

Sans vouloir déclencher une guerre des communiqués stérile, sans vouloir rentrer dans une polémique inutile, il n'empêche que les termes de ces deux lettres génèrent trois remarques.

Tout d'abord, il est incontestable que l'Aplo et particulièrement son président dérangeant. Mais de quel droit ces deux élus s'arrogent-ils le pouvoir de dicter leur conduite aux administrateurs de l'Aplo qui jusqu'alors m'ont accordé leur confiance ? Or notre attitude critique voire contestataire est loin d'être démentie par nos adhérents quand on prend connaissance des résultats de l'enquête d'opinion à laquelle près de 240 d'entre eux ont répondu. Ce qui nous encourage à persévérer dans cette voie qui fut ouverte par nos prédécesseurs.

Ensuite, il me paraît indispensable de vous informer que nos conseils d'admini-

nistration ne sont point orchestrés par la «pensée unique» comme le laissent sous-entendre ces courriers.

Là y règnent tout à la fois dialogue, concertation et contestation. Les votes sont le plus souvent majoritaires avant toute action, toute décision. Quant à la rédaction et à la publication des articles insérés dans notre périodique, elles ont été préalablement approuvées par le comité de lecture réuni au moins deux fois avant la signature du bon à tirer. Notre périodique Vivre à Lacanau-Océan est donc le porte parole de l'Aplo et non la voix de son seul président.

Enfin, il semble que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Et ce, depuis 1906, date de la création du 1er Comité de défense des intérêts des habitants de Lacanau-Océan. Il est vrai que depuis toujours les relations des organismes de défense des propriétaires avec les élus locaux furent plus souvent conflictuelles que consensuelles.

Plus près de nous, souvenez-vous, mon prédécesseur, aujourd'hui premier adjoint, ulcéré avec juste raison par l'absence du précédent maire à l'assemblée générale de l'Aplou du 24 avril 2000, publiait dans le *Vivre à Lacanau-Océan* n° 56 de juin 2000, un éditorial «vitriolé» toujours d'actualité. Jugez-en par vous-mêmes. Je cite :

«Le mépris... Le mot n'est pas assez fort pour qualifier l'attitude du maire de Lacanau et de sa majorité municipale.

Après 1997 et 1998, Monsieur le Maire traite par le mépris et considère pour quantité négligeable les propriétaires de Lacanau-Océan. Toutefois, il fait preuve cette année d'un peu plus d'urbanité en nous adressant une lettre deux jours avant notre assemblée générale.

Non pour excuser son absence, mais pour expliquer que sa «décision est la conséquence de notre attitude et de nos propos qui ont pour seul but de dénigrer l'action municipale». Il laisse par ailleurs sous-entendre dans ce courrier que le président de l'Aplou est responsable de cette situation de blocage que les adhérents n'ont pas créée...

Allons Monsieur le Maire, pourquoi cherchez-vous toujours à diviser ? Vous aviez en venant à notre assemblée générale la possibilité de répondre personnellement aux interrogations des propriétaires et de dire publiquement ce que vous pensiez des agissements de l'Aplou et de son président. Vous n'avez pas eu cette élégance, c'est regrettable !

Les membres de l'Association présents à cette assemblée ne s'y sont pas trompés . Ils ont dit clairement ce qu'ils pensaient de votre décision et ont dans la foulée renouvelé à l'unanimité leur confiance au conseil d'administration de l'Aplou.

Editorial de *Vivre à Lacanau-Océan* n° 56 de juin 2000

Signé : le Bureau de l'Aplou

Oui décidément, les mêmes causes conduisent aux mêmes effets. Regrettons ensemble cette attitude «excommunicatrice» qui prive les Canaulais d'une occasion de dialogue à laquelle ils tiennent tant. Je vous invite donc ensemble à dénoncer cette inélégante dérobade.

JP Ménard
Président de l'Aplou (AG du 05 05 05)

1

LACANAU, le 16 Avril 2005

LE MAIRE

à

Monsieur MENARD
Président de l' A.P.L.O
BP N° 4
33680 LACANAU OCEAN

MAIRIE DE LACANAU
République Française
TEL : 05 56.03.83.03
FAX : 05 56.03.59.90
Mairie annexe : 05.56.03.21.22
Fax : 05.57.70.01.78

Cabinet du Maire
Hélène DESVIGNES

Monsieur le Président,

Votre invitation pour l'assemblée Générale du Jeudi 5 Mai 2005 est arrivée en Mairie le 5 Avril et je vous en remercie.

Je vous prie de bien vouloir transmettre mes sentiments cordiaux aux adhérents présents, nombreux, je n'en doute pas.

Cependant la nature volontairement conflictuelle, pour ne pas écrire davantage, des contacts que vous entretenez avec moi et peut être la municipalité, m'a progressivement convaincu de ne pas assister à cette réunion ainsi qu'aux futures tant qu'elles seront placées sous votre haute autorité de Président.

Je le déplore, tout en étant convaincu que personnellement vous ne m'en tiendrez pas rigueur puisque votre sens aigu de la politique n'atteint son apogée que dans la critique systématique et partisane.


Il est loin le temps où vous m'écriviez, le 21 Mars 2001, notamment :
« ...Mais, si notre Association entend être un interlocuteur entendu, écouté, consulté, soyez persuadé qu'elle ne confondra jamais la légitimité du bulletin de vote et la précarité d'une cotisation, qu'elle saura rester à la place qui est la sienne à savoir être l'interface entre les propriétaires et les élus municipaux... »

Vos attitudes, vos écrits, votre récente démarche auprès du bureau d'étude chargé de la mise en place d'un contrat de station m'ont convaincu du contraire.

Pourriez vous cependant, après avoir lu ma lettre à votre auditoire à moins que vous ne préfériez qu'elle le soit par une tierce personne, dire aux membres de votre association que je demeure à leur écoute afin que nous puissions ensemble mener des projets ambitieux ou plus modestes dans le seul intérêt de notre Lacanau.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

LE MAIRE,



Jean-Michel DAVID



MAIRIE DE LACANAU

République Française

TEL : 05.56.03.83.03

FAX : 05.56.03.59.90

Mairie annexe : 05.56.03.21.22

Fax : 05.57.70.01.78

1

LACANAU, le 27 Avril 2005

Le 1^{er} Adjoint au Maire

à

Monsieur MENARD
Président de l' A.P.L.O
BP N° 4
33680 LACANAU OCEAN

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre invitation pour participer à l'Assemblée Générale de l'APLO du 5 mai 2005. Je vous remercie de votre attention.

Cette rencontre annuelle, importante à mes yeux, est l'occasion pour l'élu que je suis, de faire un point périodique avec les membres de l'Association sur les affaires de la commune en général et aussi très souvent sur des questions en attente de réponse.

Aujourd'hui, il se trouve Monsieur le Président, que je suis lassé des propos polémiques qui émaillent régulièrement le périodique "Vivre à Lacanau Océan".

L'action de la municipalité y est systématiquement mise en cause ainsi que le 1^{er} Adjoint (sic), ancien de l'APLO qui "n'insiste pas auprès de son Maire et de ses collègues pour que s'instaure au plus vite un véritable dialogue etc".

Je veux bien tout entendre et tout lire, mai, à condition que vos écrits reposent sur du factuel.

Je ne saurais accepter les approximations qui sont là pour alimenter la polémique et le dénigrement systématique de notre action.

Vous qui prônez la vertu du dialogue, avez-vous le souvenir de m'avoir un jour demandé, par téléphone ou au cours d'un entretien, la validation d'une rumeur ou d'une allégation ?

Je reçois, et rencontre régulièrement vos collègues du Conseil d'Administration de l'APLO pour discuter et les informer de toutes affaires de ma compétence. Bien sûr, le quotidien n'est pas toujours gratifiant et seuls les grands thèmes semblent vous intéresser.

Pour toutes ces raisons, je vous informe que je n'assisterai pas à votre Assemblée Générale du 5 mai prochain.

Je regrette sincèrement cette décision dans la mesure où l'APLO m'est toujours très chère et au sein de laquelle j'y ai de nombreux amis.

Mon absence peut choquer ou surprendre certains sociétaires présents ce jour là. Ils ne sont pas visés. Il y a simplement rupture de dialogue entre le Président de l'APLO et le signataire de la présente.

Je souhaite longue vie à l'APLO et demeure à l'écoute de ses membres pour un dialogue fructueux, constructif et empreint de courtoisie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

PS : Je vous remercie de donner lecture de cette lettre aux sociétaires présents à votre assemblée générale du 5 mai prochain.

Le 1^{er} Adjoint au Maire,

Gilbert SELLEM

Les nouvelles structures statutaires de l'Aplo

(Année 2005-2006)

1) Le conseil d'administration sorti du vote de l'assemblée générale du 5 mai 2005 accueille 19 administrateurs : Mesdames Blatch, Chenard, Giré, Houalet, Rogalski. Messieurs Aymard, Bardet, Broquaire, Coubris, Dansette, Deloubes, Grimberg, Lamarche, Magnon, Ménard, Moreau, Solda, Tartas, Thévenot.

2) Le 6 mai 2005, ce CA élit conformément aux articles 6 et 10 des statuts de l'Aplo

Le Bureau :

Président : Jean-Pierre Ménard

Secrétaire : Yves Tartas,

Trésorier : Bernard Thévenot.

La Commission permanente :

Outre les trois membres du Bureau, elle comprend :

Vice-présidente : Marie-Claude Houalet,

Secrétaire-adjoint : Yves Moreau,

Trésorier-adjoint : poste non pourvu,

Deux membres : Christiane Blatch, Caroline Chenard.

Le Comité de lecture (administrateurs volontaires) :

Mesdames Blatch, Houalet, Rogalski.

Messieurs Coubris, Grimberg, Lamarche,

Magnon, Ménard, Moreau,

Solda, Tartas.

Ces administrateurs ont manifesté le souhait d'être tenus au courant de ce type de réunion de travail.

Il n'a pas été procédé à l'élection d'un animateur. René Magnon qui assurait jusqu'alors cette fonction, pris par ses engagements dans l'organisation du centième anniversaire de la station, préfère comme il l'avait annoncé «se mettre momentanément en retrait».

Le président rappelle que le président d'honneur, en l'occurrence M. Gilbert Aymard, peut participer à toutes les réunions qui jalonnent la vie de l'association.



A propos des allées Ortal

Un nouveau «look» en 2005

Tout vient à point à qui sait persévérer. L'Aplo aujourd'hui ne peut que se féliciter d'avoir persisté pour que les allées Ortal offrent enfin en saison estivale une image plus conforme à la vie touristique et économique de la station.

Certes on est encore loin du «tout piéton». Mais comme nous le signalions à l'un de nos fidèles correspondants et adhérents dans le VLO n° 75 page 11 : *«L'Aplo préfère s'en tenir à une solution capable de recevoir le consensus des piétons, des commerçants, des cyclistes, des automobilistes, des estivants et des résidents».*

Aussi, le projet présenté le jeudi 31 mars 2005 lors d'une réunion de travail présidée par M. le Maire et ayant pour objet la réhabilitation des allées Ortal a d'autant plus recueilli notre aval, que notre association depuis des lustres énonce des propositions rationnelles et réfléchies.

Voici donc les conclusions de cette commission à laquelle participaient le directeur général des services, trois élus, les représentants des commerçants et les représentants de l'Aplo.

- Voie unique de circulation automobile dans le sens Est-Ouest (largeur 4m).
- Piste cyclable à double sens située côté droit en allant vers l'océan (largeur 3m).
- Les bandes de circulation réservées aux piétons sont élargies à 5,80 m.
- Le tracé des bandes bleues, limites réservées aux commerçants, reste inchangé.
- Les lourds bacs à fleurs seront habillés de bois, lauriers et buis coniques les garniront.
- Les bancs sont conservés.
- Trois emplacements spécifiques sont prévus pour les livraisons.
- La capacité de stationnement est réduite à 32 places (70 actuellement).

L'Aplo sur tous les fronts



Libourne. - JERRY OULLIER, rue Fontenay.
5794) LACANAU-Océan (Médoc). L'HOTEL MARIAN ET L'AVENUE DE L'Océan

- Le carrefour central sera surélevé.
- Un parc pour les deux roues est prévu sur l'ancienne aire hélicoptère, face à l'océan.
- Des plots rétractables seront installés à chaque extrémité pour fermeture totale des allées en cas de besoin.
- La vitesse sera limitée à 30 km/h.

Nous avons donné notre soutien à ce projet d'aménagement. C'est un premier pas, certes timide, mais qui va dans le bon sens et qui peut encore évoluer.

Les représentants des commerçants ont bon gré mal gré accepté ces mesures sachant qu'un bilan sera tiré lors d'une réunion de travail qui se tiendra à l'issue de la saison 2005.

Résidents et adhérents, plus vous serez nombreux à nous communiquer votre avis sur ces mesures, plus vous donnerez d'arguments à vos représentants lors de cette réunion bilan.

N'hésitez donc pas à nous contacter, à nous écrire. Merci.

Bernard Thévenot





Sauvons «Plaisance»

Bien mal «parti» ce dossier qui traite des devenir de la villa Plaisance et de l'hôtel de l'Etoile d'Argent Nous avons suffisamment fait part de notre volonté de voir le sort de ces deux immeubles traités conjointement pour soutenir sans faiblesse l'Association Aspect dont les animateurs se déploient sans compter pour les sauver de la destruction et faire respecter la volonté du défunt propriétaire des lieux M. Michel Dufilh⁽¹⁾. (Cf. VLO n° 73, 74).

Que de tergiversations et que de silences troublés par des radios-trottoirs! Ah ! comme on regrette que tous les projets en concurrence n'aient pas été soumis à la réflexion des associations représentatives de la population ! Qui l'emportera ? le projet Maurial ? le projet Errera ? Ou le projet d'un troisième inconnu ? Le 23 mars 2005, *Sud-Ouest* titrait : «*Les deux porteurs du projet qui envisagent d'exploiter le terrain sont au coude à coude : une issue pour Plaisance*». Peut-être le rédacteur de l'article aurait-il pu terminer sa phrase par un point d'interrogation tant le sujet intrigue tous ceux qui le suivent avec intérêt.

Le 22 mars 2005, M. le Maire était destinataire d'un courrier de l'Aplô dans lequel nous plaidions pour le choix du projet capable de sauver Plaisance et de restaurer à l'identique l'hôtel de l'Etoile d'Argent, seul projet connu actuellement par l'Aplô. Nous profitons de cette circonstance épistolaire pour rappeler la sempiternelle requête de l'Aplô, appel que nous lançâmes publiquement dès le 6 juillet 2004 à savoir : «quel symbole que de lire un jour sur un dépliant de l'Office de tourisme l'adresse suivante : Villa Plaisance, Hôtel de l'Etoile d'Argent «ESPACE MICHEL DUFILH⁽¹⁾», place de l'Europe, Lacanau-Océan».

Au fait quelle sera la destination de cette villa Plaisance ?

⁽¹⁾ Duphil : les Canaulais ne connaissent que cette orthographe. Mais notre ami René Magnon au cours de ses recherches historiques a retrouvé l'acte officiel de naissance de ce propriétaire, acte qui précise : DUFILH.

Contrat de station et Communauté de communes

«Même combat»

Dans le VLO n° 74 de janvier 2005, (pages 7 à 10), nous avons montré tout notre intérêt pour ce «Contrat de station» qui ne nous avait été présenté que succinctement par le maire de Lacanau lors de notre assemblée générale du 17 avril 2004. Celui-là nous adressa d'ailleurs quelque temps après le dossier complet. Or il semble que cette étude qui s'inscrit dans le cadre de l'intercommunalité (Cdc) piétine. La presse, après s'être fait l'écho de discordes entre les élus, nous annonce des fiançailles moins tendues «*Apaisement relatif à la Cdc*» titre le Journal des Propriétaires du Médoc d'avril-mai 2005 (n° 69). Dissension peu propice à une entente cordiale et fructueuse si nécessaire à l'essor d'une telle institution administrative. Enfant mort-né ? Accouchement douloureux ?

Tous les abonnés à notre périodique *Vivre à Lacanau-Océan* n'étant pas des lecteurs assidus du journal *Sud-Ouest*, nous extrayons de ce quotidien daté du 10 mars 2005 l'expression suivante, formule qui nous inquiète quelque peu : «*Intercommunalité : la communauté de communes unissant Lacanau, Carcans et Hourtin est au bord de la rupture, les sujets de discorde sont nombreux : crispation autour du dossier CFM (ex-base navale d'Hourtin), conflit sur le contrat de station*».

Quant au *Sud-Ouest* du mardi 15 mars 2005, il se fait l'écho d'une importante étude produite par le Cabinet Planeth Consultants visant le développement touristique du territoire des «Lacs médocains». A défaut de posséder ce document qui fut présenté le vendredi 11 mars aux représentants élus des trois communes concernées, nous vous en offrons quelques extraits lus en page 2-6 du quotidien cité.

«Ce document arrive, on le sait, dans un contexte de forte fragilité. (...) Ou bien les maires s'entendent sur la modification des statuts⁽¹⁾ ou bien cette longue suite de jours sombres plongera la Cdc dans l'abîme d'un échec complet. Dans le cas contraire, les propositions d'actions de Planeth Consultants, même provisoires, donnent une certaine idée de la façon dont le territoire des Lacs médocains pourrait évoluer. Autour d'une dénomination commune, «Médoc-océan», ce Cabinet développe plusieurs axes stratégiques. (...)

En premier lieu, valoriser le cadre naturel. Médoc-océan est d'abord positionné comme un vaste domaine naturel qu'il convient de protéger et de rendre accessible. Le mode de déplacement à privilégier est le vélo. (...) De nouvelles pistes cyclables et nouveaux chemins de randonnées pédestres sont à envisager. (...) L'étude mentionne l'aménagement d'orées de forêt avec coins pique-nique, aires de jeux, points de locations de vélos. (...) Sa vocation : donner les clés de la connaissance du domaine naturel de Médoc-océan (écosystème de la flore, de la faune, activités traditionnelles de la pêche et de la chasse, observation ornithologique dans le marais, etc.) (...) Développement touristique du canal. (...) Renforcement de la liaison Nord-Sud par le canal de jonction de Montaut au Moutchic. D'où l'intérêt stratégique de la Maison du Pont du canal.

En deuxième lieu, présentation du volet de l'urbanisme. Le principe de base consiste à accompagner la mutation des stations balnéaires saisonnières en lieux de résidence et de villégiature à l'année. «Cela passe par l'embellissement et l'enrichissement des activités de Lacanau-Océan, perle de Médoc-océan» souligne Planeth Consultants.

Voilà une formule à laquelle l'Aplô d'aujourd'hui ne peut que souscrire et qui ferait rougir de plaisir tous les anciens présidents des syndicats et autres associations qui se sont succédé depuis 1905 et qui n'ont eu de cesse

de marteler combien ce «hameau de village» d'hier mérite l'attention de tous les élus et responsables territoriaux. Planeth Consultants énumère une série d'améliorations urbanistiques à Lacanau-Océan dont certaines font partie des propositions cent fois répétées par les administrateurs des dites associations.

Au niveau du Lacanau-bourg, une étude serait lancée afin de permettre un développement réel de l'immobilier touristique en périphérie de Lacanau-ville.

Dans *Sud-Ouest*, daté du mercredi 16 mars, le journaliste Julien Lestage, en rappelant le déroulement de l'assemblée générale de l'Office de tourisme de Lacanau, précise que ce fut «l'occasion pour les maires de Lacanau et de Carcans d'afficher publiquement leur cohésion dans le contexte de crise que traverse actuellement la Cdc». (...) «Il n'est plus question de vouloir gérer nos ambitions touristiques sur le seul plan communal» indique au cours de cette réunion JM David, maire de Lacanau. (...) Le tourisme intercommunal est donc appelé à se développer ; il faut réorganiser pour travailler ensemble. Et pour l'instant avec Carcans. (...) Les institutionnels vont-ils reconnaître cette structure ? Pourra-t-elle bénéficier de subventions ? (...) Rien n'est moins sûr» conclut notre journaliste.

Puisse la sagesse l'emporter sur les problèmes de personne et ce, pour le plus grand bien de cette Cdc... et celui de notre commune.

⁽¹⁾ Finalement la modification des statuts de la Cdc des lacs médocains a été adoptée à l'unanimité (*Journal des propriétaires du Médoc* n° 69 déjà cité). Et en exergue page 11, on peut lire : «Tous les points de désaccord sur le développement touristique ne sont pas pour autant levés au sein de la Cdc des lacs médocains».

Une résidence de qualité pour personnes âgées

De la création ex-nihilo d'une résidence pour personnes âgées sur le site dénommé «le CMS» ou Centre médico-scolaire du Moutchic, commune de Lacanau.

En dénonçant courant juillet 2004 le projet élaboré sans concertation par la municipalité, programme plus touristique que médico-social, l'Aplo souhaitait qu'il fit l'objet d'une nouvelle étude



Salle de restauration d'une maison de retraite

avec des partenaires représentatifs du milieu associatif. (Cf. VLO n°73 et n°74). C'est pourquoi l'Aplo apprécia d'être invitée le 27 janvier 2005, à une réunion de travail en mairie de Lacanau, ce qui permit à chacune des parties en présence de préciser ses objectifs. (cf. VLO n° 75). Mais soucieux de justifier nos affirmations nous avons profité du délai qui nous séparait d'une deuxième réunion (13 mai 2005) pour compléter notre dossier et argumenter notre démarche. Lors de cette deuxième réunion assistèrent deux vice-présidents du Conseil général dont nous ne retiendrons pour l'instant que quelques interventions primordiales. Celle de M. Lecaudey, chargé des finances, qui précisa que «s'agissant du secteur médico-social, le conseil général se s'y impliquera que si le partage et la gestion sont publics. Afin de favoriser cette implication publique, le Syndicat mixte pourrait envisager un effort sur le foncier». Celle de M. Garrandeau, chargé des affaires sociales, qui indiqua «que ce type de projet doit faire l'objet d'un avis du conseil général et de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale

(DDASS) en se basant sur le schéma départemental d'accueil des personnes âgées (...) Pour le Médoc, la priorité serait des structures publiques en sachant que le schéma est de nature à évoluer(...) Les structures sont aidées par le conseil général

tant en investissement qu'en fonctionnement.(...) Le conseil général accompagnera ce projet s'il est public en insistant sur l'intergénérationnel et sur un projet novateur intégrant éventuellement la problématique de gestion des handicapés». Quant à l'Aplo, elle insista pour que soit élaboré en commun un cahier des charges. Nous ne manquerons pas de vous informer ultérieurement de l'évolution de ce programme d'actualité brûlante qui requiert toute notre vigilance.



La manucure au service d'une résidente

Et l'avenue Marie-Curie ?



L'Aplo aurait aimé manifester sa satisfaction quand elle constate qu'enfin les travaux de restructuration de l'avenue Marie Curie sont entrepris. Cependant notre association est inquiète. En effet nous attendons avec d'autant plus d'intérêt les réactions des riverains que déjà, certains d'entre eux, à l'heure où nous mettons sous presse, manifestent leur mécontentement : impossibilité de stationner, piste cyclable au débouché des sorties des propriétés, évacuation des eaux pluviales mal maîtrisée, «haricots» limitant la circulation. Dossier à suivre avec attention.

Le 25^{ème} anniversaire

LACANAU AU PASSÉ

Premiers «mots» des présidents de l'Aplo depuis 1980



Nous disposons en archives de la collection complète des périodiques publiés par l'Aplo depuis le n°1 daté d'avril 1981.

Le plus difficile pour tous ces présidents ne fut pas de faire leur devoir, mais de discerner avec lucidité et en permanence où celui-là se plaçait.

1980-1981 M. GEORGET (avril 1981 n°1) en annonçant la parution du premier numéro de *Vivre à l'Océan*, hier, aujourd'hui, demain conclut son édito : «Admettons-nous que Lacanau-Océan ne vive que du 15 juin au 15 septembre de chaque année ? Ou alors cherchons-nous à lui donner une activité économique qui ne nuise pas au cadre naturel mais lui assure un minimum de vie toute l'année ? Nous attendons vos suggestions et faisons appel à toutes les compétences».

1981-1983 M. SPECTY (juin 1981 n°2) «Participez et faites participer. Plus nombreux nous serons et plus nous pourrons nous faire entendre et écouter».

1983-1985 M. AYMARD (août 1983 n°6) «Tiens ! Aymard, président de l'Aplo ! Toujours les mêmes alors ! Hé oui ! Je viens de rentrer dans la «soixantaine» et depuis plus de trente ans, je me «bagarre» pour Lacanau-Océan. (...) Nous demeurerons coopératifs, et si on le veut bien, nous resterons fermes et déterminés sur les objectifs qui nous sont assignés par nos mandants».

1985-1986 Mme GAGNIER (août 1985 n°11) «Mais oui, chers adhérents et amis, vous avez bien lu. Pour la première fois depuis sa création, l'Aplo a élu une femme à la tête de son conseil d'administration. Pourquoi pas ? (...) Je vous assure d'ores et déjà de ma volonté d'œuvrer pour que Lacanau-Océan ne soit pas seulement une ville touristique mais aussi une ville où ceux qui ont choisi d'y vivre à l'année puissent trouver un accueil et des services que toute commune se doit de mettre à la disposition de ses contribuables et administrés».

1986-1992 M. BERG (juillet 1986 n°13) «C'est un nouveau président qui vous parle, un président qui n'est pas de Lacanau-Océan mais, comme la

grande majorité des adhérents, est un propriétaire qui désire très vivement que Lacanau-Océan soit une ville propre et devienne une station où il fait bon vivre. Lacanau-Océan bénéficie d'une situation très favorable qui peut nous permettre beaucoup de choses et des belles, si toutefois les responsables savent s'en charger».

M. Berg est le président qui jusqu'alors a assuré le plus long mandat à la tête de l'Aplo. C'est aussi sous sa direction que le périodique *Vivre à l'Océan*, hier, aujourd'hui, demain prend le titre de *Vivre à Lacanau-Océan*, numéro 26 de novembre 1991.

1992-1997 M. LESMONIE (n°28 juin 1982) «Continuons ensemble» s'intitule son premier éditorial. «Nous devons intervenir auprès des collectivités... donner un avis sur tout projet concernant l'amélioration du cadre de vie de la population et la prospérité de la ville... L'Aplo a soulevé beaucoup de problèmes, connu des résultats probants souvent au prix d'un long combat, le demandeur étant parfois oublié...»

C'est sous sa mandature que *Vivre à Lacanau-Océan* paraît trois fois par an.

1997-1998 Mme BONNARD-MOSCONI (n°47 décembre 1997) «Les résultats enregistrés, pas toujours à la hauteur de nos attentes, nous incitent à intensifier notre action auprès des autorités».

Mais cette élection va générer des conflits internes et engendrer des turbulences. Il faudra toute la sagesse d'un Mario Chancollon, provisoirement désigné Président de l'Aplo au début de l'année 1998, pour que notre association recouvre sa sérénité le 23 juillet 1998 après une assemblée générale conduite sous la direction de M. Lehain, administrateur nommé par le Tribunal de Grande Instance de Bordeaux.

1998-2000 M. SELLEM (octobre 1998 n°49) «Autonomie retrouvée... Cet éditorial devrait être celui de la sérénité retrouvée tant les résolutions prises en assemblée générale le 23 juillet 1998 nous ont confortés dans notre action. (...) Aujourd'hui l'Aplo a

retrouvé sa liberté d'agir et celle de s'exprimer. Les sujets ne manquent pas. (...) Lors d'un récent entretien avec M. le Maire, j'ai fait remarquer que depuis la mise en sommeil de la commission «Environnement et cadre de vie», il y avait rupture de dialogue avec les élus. J'ai suggéré la création de structures de rencontres, sortes de comités consultatifs où nous pourrions, les élus et les associations, rechercher de meilleures solutions à mettre en œuvre dans l'intérêt de Lacanau-Océan».

Sous sa présidence, *Vivre à Lacanau-Océan* devient un périodique trimestriel et en janvier 1999 paraît «Le cinquantième numéro de VLO».

2000- ? M. MENARD (octobre 2000 n°57) Il promet «de défendre les intérêts patrimoniaux, matériels et moraux des propriétaires... d'intervenir quand cela sera nécessaire auprès des autorités territoriales responsables : d'une part pour leur donner notre avis sur tout projet présent et à venir intéressant la collectivité canaulaise, d'autre part pour leur transmettre toute proposition répondant aux intérêts des adhérents.»

En relisant tous ces premiers «Mots» de présidents motivés et enthousiastes qui attendent beaucoup des élus canaulais, il nous revient les propos d'une institutrice qui, apostrophant sa classe silencieuse, prononçait ces paroles si pleines de vérité : «Il n'y a pas meilleur aveugle que celui qui ne veut pas voir et meilleur sourd que, celui qui ne veut pas entendre».

Pour tout savoir sur l'Aplo

05 56 03 25 32

www.lacanau.info.com

Pour dialoguer avec nous :

ass.aplo@wanadoo.fr

B.P. 4

33680 LACANAU Océan



Kaléidoscope de faits d'hier

Il était une fois dans les années 1980

«On ne construit du solide que sur le passé» entendons-nous parfois. Le passé n'est-il point le présent tel qu'il survit dans la mémoire humaine ? Comme au cours de cette année anniversaire nous avons décidé de vous promener dans les années 1980, poursuivons donc notre lecture d'articles pris au hasard dans les **«Vivre à l'Océan, hier, aujourd'hui, demain»**. De cette période, découvrons les réflexions de nos prédécesseurs et les événements qu'ils ont vécus.

Tous sur 94,5 MHz en FM !. «Nous saluons la naissance de RADIO-MEDOC OCEAN. Radio libre occupant la fréquence de 94,5 MHz. Heures d'émission 10 h-12 h et 16 h-18 h pour les débuts. Pendant vos heures de loisirs écoutez battre le cœur de Lacanau». (VO⁽¹⁾ n° 3 janvier 1982).

Domage que cette radio qui émettra quelques années à la grande satisfaction de ses auditeurs soit devenue silencieuse.

A contre courant. Pour quoi faire ? Pour qui ? telles sont les questions qui fleurissent dans l'esprit de beaucoup de Canaulais devant le grand bâtiment qui s'élève sur l'esplanade de l'ancienne gare de Lacanau-Océan : la salle polyvalente. «C'est le mur de Berlin, c'est coûteux et inutile, c'est une usine à chaussures» grognent des Canaulais. (VO cité)

Aujourd'hui qui se plaindrait de la présence d'un tel ensemble immobilier ? Lequel mériterait assurément un toilettage bienvenu.

Voirie et assainissement. «Au cours de la séance du conseil municipal du 6 février 1982, Mme Fournier, Maire de Lacanau, a demandé à notre association son avis sur les travaux qui devraient être réalisés en fonction des crédits inscrits au budget communal pour 1982». (VO n° 4 juin 1982). Heureuse initiative, n'est-ce pas ?

L'ASAP de la SILLO enfin dissoute. Comme le prévoyait le cahier des charges de ce lotissement, l'ancienne Association syndicale autorisée des propriétaires (Asap) du lotissement de la

Société immobilière de Lacanau-Océan (Sillo). est dissoute par arrêté de Monsieur le Commissaire de la République de la Gironde

Arrêté : article 1^{er} - Est prononcée la dissolution de l'Association syndicale autorisée des propriétaires du lotissement de la Société immobilière de Lacanau-Océan.

Article 2 - L'actif de l'Association s'élevant à la somme de neuf cent quarante neuf francs et quarante-cinq centimes (949,45 F) sera dévolu et reversé au Club du 3^{ème} âge «rencontre».

Article 3 - (...) Le présent arrêté sera affiché pendant une date de 15 jours à la Mairie de Lacanau-Océan.

Signé : à Bordeaux le 14 décembre 1982, pour le Commissaire de la République, le Secrétaire général : Nicolas THEIS. (VO n° 6 juin 1983)

En Vrac. «Regrets : toujours pas de panneaux signalant que les chiens ne sont pas admis sur les plages surveillées et toujours vagabondage tout azimut de gros et parfois méchants toutous». (VO n° 6 juin 1981)

Certes aujourd'hui des arrêtés existent et des panneaux les signalent. A la police municipale de les faire respecter.

Calendrier de ramassage des débris de jardin. «A dater du 14 juin 1983, quatre ramassages sont programmés par

la municipalité : les dernières semaines des mois de février, avril, septembre, décembre». Actuellement, deux ramassages. Ils en avaient de la chance les propriétaires/jardiniers de cette époque.

Extrait de l'allocution du président Aymard lors de l'AG du 20 août 1983 «(...) Ce devenir, ce futur Lacanau-Océan, nous pensons que nous devons le choisir ensemble, le construire ensemble et qu'un large débat doit s'établir entre la population, les associations et les pouvoirs publics. L'Aplo n'a pas la prétention de dicter ses volontés à qui que ce soit, mais elle est profondément convaincue que le dialogue est nécessaire». (VO n°7 décembre 1983) Dans ce même journal, un propriétaire écrit : «Oui, M. le Maire, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir réunir régulièrement sous votre présidence et en compagnie d'élus, les mandants de l'Aplo. Ils ont parfois à proposer des solutions simples et peu onéreuses. (...) Pourriez-vous les écouter... et pourquoi pas les satisfaire ?»

Cent fois sur le métier remettons notre ouvrage et ne laissons nulle place où la parole ne puisse s'exprimer.

Défense contre la mer. 1984, année du premier épi. «Deux tranches de travaux sont prévues pour 1984 : avant la saison, fin de la protection sud du pied de la dune au droit de l'Océanide. Dès la fin de la saison, construction du pre-



mier épi à environ 130 m au sud du poste de secours, du pied de dune à la laisse de basse mer. Blocs de granit de plusieurs tonnes en provenance des Pyrénées». (VO n° cité) En réalité, les travaux débuteront en 1986. Un autre épi a été allongé depuis. Sont-ils utiles ? efficaces ? Les réponses varient.

Reminiscence. Quel n'est pas notre étonnement de découvrir dans le «Vivre à l'Océan» n° 7 d'avril 1984 un article signé René Bonnefon. Agréable surprise en cette période où nous sollicitons tous nos amis pour leur participation à notre souscription commémorative. Jugez plutôt de la fébrile activité populaire qui régnait aux alentours de ce restaurant «Le Matelot».

«Elle avait vu le jour vers 1903 ou 1906 ? Un jour, des bulldozers et des camions sont venus. Ils l'ont démolie, cassée, réduite en un tas de gravats. (...) Si vous ne l'avez déjà comprise, c'est de la défunte gare qu'il s'agit. (...) Ceux qui l'ont connue dans les années 1925-1935 avec la traction à vapeur doivent se rappeler les activités de la gare en saison et en particulier le dimanche à l'arrivée des trains de voyageurs le matin ; c'était l'événement surtout avec le train de plaisir dominical (...) Quelle ambiance ! (...) Les bars et cafés avoisinants y contribuaient. Les employés de la gare, tous nerfs tendus, l'attendaient de pied ferme. Enfin un coup de sifflet dans le virage. (...) Il (le train) apparaît là-bas au passage à niveau. Jets de vapeur, crissement des freins. A l'ouverture des portières un flot de voyageurs envahit le quai... Les journaux sont enlevés de la «bibliothèque» installée dans la salle des pas perdus... Tous sont pressés d'aller à la plage. (...) Mais

il y a du travail pour les employés. C'est la machine à tourner en direction de Bordeaux sur la plaque tournante. Il en fallait des bras pour la faire tourner cette plaque avec la traction à vapeur dessus. (...) Le soir, l'activité reprenait... C'était la course pour les places. (...) Il fallait 3 heures de l'Océan à Bordeaux. De mauvaises langues ont beaucoup parlé d'arrêts par impuissance de la machine entre le Huga et le Moutchic... Certes cela n'allait pas vite dans cette rampe assez sensible et le train, pas encore lancé, «s'essayait les pieds». (...) Savez-vous que le dimanche soir, le départ depuis l'Océan fut longtemps fonction de l'installation dans «son» compartiment de 1^{ère} classe du Docteur Darrigan accompagné de Madame et de la bonne ! Personnage important qui apportait chaque semaine les médicaments car il n'y avait pas de

pharmacie à l'Océan à cette époque. Et, pas question d'expédier le train sans le Docteur et sa suite !»

Merci M. Bonnefon pour votre récit riche de nostalgie historique.

Riche de renseignements est ce dixième numéro de *Vivre à l'Océan* daté de mars 1985. Sa lecture montre combien l'AplO n'est pas seulement attentive au bien-être des estivants mais aussi à celui de l'ensemble de la population canaulaise. Le président de l'époque ne déclara-t-il pas le 20 août 1983 : «Nous n'avons pas pour autant l'intention d'oublier et d'ignorer les problèmes de notre commune car nous savons que Lacanau-Océan n'est qu'une partie de la grande commune de Lacanau-Médoc».

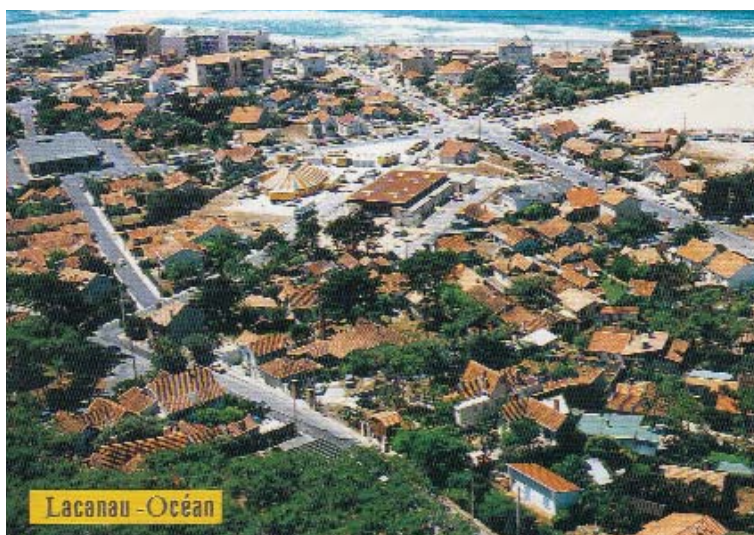
On apprend aussi que Lacanau-Océan abrite 728 habitants sédentaires : 103 au Huga, 625 à l'Océan ; 20 commerces sont ouverts toute l'année représentant 59 actifs dont 66 % appartiennent aux métiers dits «de bouche», 38 actifs (personnels administratifs et communaux), 15 artisans, 7 personnels médico-sociaux. Golf et maison familiale = 16 actifs. 141 personnes habitent des logements sociaux.

«Et si l'on parlait Ecoles» signe Mme Michelle Vigneau dans un article bien charpenté. Et du logement permanent à Lacanau-Océan, lit-on plus loin. «Le logement, l'école, ce sont la vie de notre quartier et de notre jeunesse qui a choisi d'y vivre et d'y rester», souligne un rédacteur anonyme.

Aujourd'hui, l'AplO s'inscrit dans cette continuité ; la diversité des sujets traités dans notre *Vivre à Lacanau-Océan* en est le meilleur témoignage.

(à suivre) Propos recueillis par YT et YM

⁽¹⁾ VO = *Vivre à l'Océan*, hier, aujourd'hui, demain, premier intitulé du bulletin d'information de l'Association des propriétaires de Lacanau-Océan (loi 1901)



Hier, la place de la gare et de l'hôtel «Etoile d'Argent»

Informations générales

La tour attend son «Matelot»



Permanences estivales

Tout l'été, des administrateurs de l'Aplo sont à votre disposition et à votre écoute chaque samedi matin de 10 h 30 à 12 h., au local de l'association sis 13 avenue Henri Seguin à Lacanau-Océan et chaque mercredi matin à l'entrée du marché, face à la villa Plaisance. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

Condoléances

C'est avec une stupeur mêlée d'une grande tristesse que l'Aplo a appris le soudain décès de Madame Véronique Lopez âgée de 38 ans. L'Aplo présente à Monsieur Lopez et à sa famille ses bien sincères condoléances.

Remerciements

Oui, remerciements sincères de l'Aplo à «SEVIN MULTI-SERVICES». Cette pe-

tite entreprise canaulaise a offert gracieusement et avec efficacité son concours technique à la mise en place d'un diaporama présenté lors de l'Assemblée générale de l'association. Tél. 05 56 58 54 61 ou 06 19 80 73 45.

Réjouissons-nous

Enfin un opticien à Lacanau-Océan, avenue du Maréchal des logis Garnung Bienvenue parmi nous.

Aux alentours du square Elie Souleyreau

On a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de deux nouveaux commerces : le «Hall de Presse de l'Europe» et une «Boulangerie, pâtisserie, salon de thé».

Bonne chance à ces nouveaux commerçants.

25^{ème} ANNIVERSAIRE 1980-2005 INVITATION

Pour commémorer cet anniversaire, le président d'honneur de l'Aplo Gilbert Aymard, le président JP Ménard et les administrateurs de l'Aplo seraient honorés de la présence des «adhérents et souscripteurs» à la manifestation festive qu'ils préparent à leur attention le dimanche 21 août 2005 à partir de 11 heures, grande salle de l'Escoure à Lacanau-Océan.

11 heures : accueil des personnalités invitées et des «adhérents et souscripteurs»

11 h 15 : présentation d'un diaporama

11 heures 45 : allocution de bienvenue du président

12 heures : vin d'honneur.

Barbecue et convivialité

Du feu préhistorique au barbecue moderne

Il est certain que dès la découverte du feu, l'homme du Cro-Magnon sut exploiter cette puissance calorifique pour cuire ses aliments. Sans le savoir, notre ancêtre avait ouvert la voie aux barbecues modernes. Tradition qui s'est perpétuée à travers les millénaires et qui aujourd'hui est une manière conviviale de partager les odeurs et les saveurs culinaires.

Quel n'est pas le propriétaire (mâle la plupart du temps, n'est-ce pas Messieurs ?) qui, l'été, sur sa terrasse, dans son jardin n'a pas plaisir pendant que l'apéritif échauffe les esprits des convives, oui quel propriétaire n'a pas plaisir à exciter les papilles de ses hôtes en faisant pétiller l'âtre de son barbecue tout proche.

Barbecue ! Mais au fait, connaissez-vous l'origine de ce nom ? A la fin du XVIII^{ème} siècle, aux «Amériques», les colons anglais, las des prétentions économiques de l'Angleterre, la mère patrie, après quelques épisodes sanglants, votèrent le 4 juillet 1776 «la déclaration d'indépendance». Celle-ci déclencha un conflit au cours duquel se distinguèrent héroïquement les soldats français. Mais

ceux-là se firent aussi remarquer comme cuistots de fortune. En effet ils faisaient rôtir sur des grilles posées sur des feux de bois les volailles qu'ils consommaient en grand nombre après les avoir plumées de «**la barbe au cul**». Les Américains les imitèrent et le terme «barbecue» passa dans leur langage courant. Chez nous, aussi.

De l'océan à l'assiette

Pour profiter de ce que «Dame nature» nous offre, faut-il encore savoir bien choisir et préparer ce qui se trouve à portée de nos mains. Je vous propose donc la préparation d'un poisson qui surfe sur nos vagues et que l'on nomme ici le bar et en méditerranée le loup.

Pour obtenir celui-ci deux solutions : si vous êtes un peu pêcheur, munissez-vous d'une bonne canne et bonne chance ; sinon, vous pouvez toujours rendre visite à votre poissonnier.

Vous voilà en possession d'un bar de bonne taille de 2 à 4 kg, très frais,

pêché à la ligne plutôt que capturé dans les filets (dans le filet le poisson est noyé, donc un peu moins goûteux). Vous le videz sans l'écailler et vous le recouvrez d'une couche de gros sel alors qu'il est encore bien humide pour une meilleure adhérence. Sur votre barbecue, préparez une bonne braise avec du charbon de bois car la cuisson va durer environ une heure. Gardez vos sarments de vigne pour l'entrecôte ; ils diffusent une chaleur trop vive et trop rapide pour la cuisson de notre plat. Déposez le poisson bardé de gros sel sur votre grille et commencez la cuisson en vous assurant que celui-ci se situe à une hauteur d'environ 20 centimètres au-dessus de votre braise. Tournez très souvent votre poisson ; en cuisant, le sel va former une croûte qui protège la chair. Surveillez pour éviter de brûler votre poisson ; le bar doit prendre une couleur légèrement dorée.

Petite astuce pour contrôler la cuisson : tirez sur la nageoire dorsale, si elle se détache facilement votre poisson est



cuit. Il suffit alors d'ôter la croûte formée par le sel, les écailles et la peau, pour découvrir et déguster cette chair qui sera restée très moelleuse et très goûteuse.

Vous n'avez pas besoin de sauce pour accompagner votre plat, un bon vin blanc suffit. Rien ne vaut le naturel ! Bon appétit.

Yves Tartas

Arrêtons le massacre !

fulmine le flâneur canaulais qui nous adresse ce courrier

Après un hivernage en cale sèche dans les brumes du nord, le flâneur que je suis est revenu s'oxygéner en forêt, sans se douter qu'il n'allait plus trouver sur l'une des pistes cyclables, celle qui mène de l'Océan à l'ancienne gare du Moutchic, la voûte de grands pins qui naguère encore permettait de circuler à couvert. Paysage aujourd'hui disparu et que beaucoup d'entre nous ne reverrons plus, tant il faut d'années pour mener un pin à l'âge adulte.

Cette piste, aux abords «normalisés» par ces coupes, offre désormais ici et là, le spectacle désolant d'une nature sans repères, mutilée, dénudée comme un crâne d'autruche. On y voit là l'œuvre de stakhanovistes de la tronçonneuse diligentés par une société forestière en position d'agir, hélas ! selon ses propres règles, sans concertation avec qui que ce soit.

Si encore ce n'était que la première fois, on pourrait à la rigueur croire à une erreur ponctuelle. Or, dans de précédents *Vivre à Lacanau-Océan*, nous avions dénoncé cette anomalie en découvrant avec effroi une coupe identique des arbres sur la portion de piste située à Lacanau-bourg, entre la maison de retraite et la route du Porge.



Apparemment sans résultat. Et que dire de ces coupes effectuées l'été dernier sur cette même piste du Moutchic, coupes de jeunes pins dont la section du tronc n'excédait pas 20 centimètres pour certains. Dommage que ces anomalies environnementales n'interpellent pas nos édiles ; ceux-ci pourraient alors intervenir auprès de l'Office national des forêts (ONF) pour que cet organisme s'applique à mieux maîtriser ces coupes sauvages qui enlaidissent les sites forestiers, lesquels sont avec l'océan un des attraits majeurs de la station canaulaise. Et quoi de plus bénéfique pour la renommée de l'ONF

que de veiller à ce que lors de ces coupes périodiques et légitimes soit laissé en bordure de piste un rideau d'arbres sur une profondeur de quelques mètres afin que puissent circuler à l'ombre de la futaie les sportifs à vélos, les randonneurs à bicyclette ou de simples promeneurs amoureux de paysages sylvestres.

Nous avons la chance unique de posséder le massif forestier le plus étendu d'Europe que nous envient beaucoup de stations de certains littoraux à la végétation rase comme une tête de conscrit. Ne gâchons pas cette chance par des initiatives malheureuses.

...pour vous



L'Office de tourisme et la ville de Lacanau viennent de sortir la troisième édition de la brochure : promenades découvertes, les anciennes villas balnéaires de Lacanau-Océan.

Conçue autour de quatre circuits parfaitement repérés, cette brochure permet de découvrir, lors d'une agréable promenade qui varie de 1,5 km à 2,2 km selon le trajet emprunté, les quelques anciennes villas balnéaires centenaires mais également un certain nombre de maisons typiques de l'architecture des années 1920 et 1930.

Le succès précédent de cette initiative et l'approche du centième anniversaire de la station a conduit à cette nouvelle édition revue, corrigée et enrichie.

Mme Véra Hohenemser, avec une rigueur qui n'a d'égal que son amour des anciennes villas de Lacanau, a conçu ce nouveau livret avec l'aide de Mmes Nicole Toumazou, Michèle Malavallon-Graux et celle de M. René Magnon. On ne peut passer sous silence également le gros travail de mise en forme et de préparation du manuscrit réalisé par le personnel de l'Office de tourisme, Sylvie Callwart, Christine Bourricaud et Gilberte Desgouilles, la directrice.

Les textes ont été agrémentés de photos de détails architecturaux et ont bénéficié d'une mise en page et d'un graphisme fort attrayants.

Cette brochure est en vente à l'Office de tourisme, place de l'Europe au prix de 4 euros.

l'Aplo a lu...



...dans la presse

Il nous paraît utile et intéressant d'attirer l'attention de nos lecteurs sur certains articles parus dans les médias locaux depuis le début de cette année 2005.

Sud-Ouest du 14.2.05 et du 5.3.05

Pour tous ceux qui fréquentent la réserve de Cousseau⁽¹⁾ créée le 20 août 1976, il n'est pas inutile de savoir que la SEPANSO⁽¹⁾ (Fédération des associations chargées de la protection de la nature de la Région aquitaine) a engagé un plan de restauration de la forêt après tempête sur les 300 ha de la partie boisée de cette réserve naturelle.

Le Conservatoire du littoral et le Conseil général verrait d'un bon œil la Sepanso s'installer dans les locaux de la Maison du Pont du canal qui recouvrerait ainsi «une nouvelle vie». Encore un dossier qui prendra du temps à prendre corps.

⁽¹⁾ La Sepanso propose régulièrement des visites. Se renseigner au (05 56 91 33 65)

Sud-Ouest du 30.3.05

On ne parlera jamais assez du rôle très important joué par la SEPANSO qui, à nouveau, intervient avec bonheur dans la réserve de Cousseau en liaison étroite avec le Conservatoire des races d'Aquitaine. En effet dans le journal cité on lit : «Espèces protégées : la sauvegarde des vaches marines (petits bovins, 1,30 m au garrot) a pris une tournure originale : les bovins sont utilisés pour l'entretien naturel de la forêt et la régénération du biotope de la réserve du Cousseau».

Sud-Ouest du 19 02 05

Inquiétude à la Marina de Talaris. L'association «Esprit Marina» par la voix de sa secrétaire, Christine Fournier,

s'inquiète des projets immobiliers prévus dans cet espace résidentiel né dans les années 1960. Inquiétude à prendre en compte quand on sait combien sont nombreux les touristes qui fréquentent le club hippique lui aussi menacé par cette vague immobilière.

Sud-Ouest du 9.3.5

Certains parents parmi nos lecteurs découvriront avec intérêt l'existence d'une crèche parentale agréée pour accueillir seize enfants. Renseignements : (05 56 03 13 63, 34 rue Jacquemin-Perpère à Lacanau-Océan.

Information lue dans une publication présentée par des associations de consommateurs

«La vétusté tue : près de cent décès par an seraient la conséquence directe d'installations électriques vétustes. Pas moins de 7 millions présenteraient des risques et 2,3 millions seraient même très dangereuses. (...) Et selon des statistiques présentées par les sapeurs pompiers de Paris, 25 à 34 % des incendies domestiques seraient d'origine électrique».

Amis propriétaires, ne jouez pas avec «l'électricité». L'EDF propose la venue d'un technicien ; n'hésitez pas à le solliciter si vous éprouvez quelque doute.

Le Journal des propriétaires du Médoc (avril-mai 2005 n° 69)

«Les touristes sont invités à trier leurs déchets. Les élus canalais adoptent le principe du tri sélectif sur les plages de la commune. Des collecteurs vont être installés sur deux zones test avant le début de la saison estivale».

L'Aplo ne peut que se féliciter d'une telle mesure écologique et invite les estivants à la respecter.

Courrier des lecteurs

De M. le Maire, le 11 mars 2005, une réponse à notre courrier du 16 décembre 2004 faisant suite à un courrier d'une adhérente Mme S.P. de Lacanau-Océan (Cf. VLO n° 75 p. 11). Courrier ayant pour objet l'accès des personnes âgées et handicapées à l'arrêt des cars «Lacanau-Océan-Bordeaux» sis derrière les bureaux de la mairie annexe et de l'Office du tourisme.

«Il me semble donc que l'abri situé avenue Plantey (avant le rond-point Marie Curie) dans le sens «départ» ou dans le sens «arrivée» répond à l'accessibilité pour ces personnes. Il est large, d'une longueur suffisante pour le stationnement «minute». De plus, pour la saison 2006, il est prévu le réaménagement de la «gare routière» face au poste de Police où il sera effectué une montée pour les handicapés pour accéder à l'abri bus (bien que les moyens de transport ne soient pas adaptés pour ces personnes.)» (Le Maire, JM David.)

Usagers, cette réponse vous satisfait-elle ? L'Aplo, quant à elle, pense que cette solution reste très inconfortable



pour les personnes âgées des quartiers Nord, du Centre et du Sud qui ne possèdent pas de voiture et qui sont donc «assujetties» à la bonne volonté d'un voisin ou d'un proche.

De M. JR P (St Médard) ; cet adhérent émet quelques suggestions dans le cadre du réaménagement des allées Ortal (Attendons Monsieur, lui a-t-on

répondu, de voir la fin des réalisations prévues pour cet été). Il dénonce l'évacuation anarchique des eaux des fontaines, le manque d'une douche au débouché de l'escalier central, suggère que la longue vue soit installée au droit du Kayok.. Enfin il tient à attirer l'attention des élus sur «le piteux état de l'avenue de l'adjudant Guitard et... des batteries de boîtes aux lettres»

Un quart de siècle d'événements nous interpelle...

1980-2005

Alors que notre association construit incessamment son histoire, des événements jalonnent celle de notre pays (F) et du monde (M). Les voici, présentés chronologiquement, véritable kaléidoscope politique, culturel, sportif, social, etc. Inventaire aussi divers que varié. Vous en souvenez-vous ?

«On perd du temps au choix, on tente, on veut tout faire.

N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon».
(La Fontaine)

Nous nous sommes donc efforcés de respecter ce sage conseil.

1980. (F) 10 mars : Marguerite Yourcenar, première femme élue à l'Académie française. **(M)** 19 juillet : ouverture des JO de Moscou boycottés par les USA.

1981. (F) 10 mai : F. Mitterrand élu Président de la République. **(M)** 13 mai : le Pape Jean-Paul II victime d'un attentat.

1982. (F) 25 février : Amandine, premier bébé «éprouvette». **(M)** juin : guerre des Malouines (Angleterre-Argentine).

1983. (F) 1^{er} avril : entrée en vigueur de la retraite à 60 ans. **(M)** 5 octobre : Lech Walesa, prix Nobel de la Paix.

1984. (F) 4 novembre : lancement de Canal+, 1^{ère} chaîne à péage. **(M)** 8 mai : ouverture des JO de Los Angeles boycottés par l'URSS et 13 pays communistes.

1985. (F) 21 décembre : première campagne pour les «Restos du cœur». **(M)** 11 mars : Gorbatchev, numéro 1 de l'URSS ; début de la Pérestroïka.

1986. (F) 20 mars : 1^{ère} cohabitation Mitterrand-Chirac. **(M)** 26 avril : accident «nucléaire» à Tchernobyl.

1987. (F) 22 février : premier vol de l'avion européen Airbus 320 à Tou-

louse. **(M)** 7 novembre : destitution du Président Bourguiba par Zine Ben Ali (Tunisie).

1988. (F) 4 mars : inauguration de la Pyramide du Louvre (Pei Ieoh Ming, architecte sino-américain). **(M)** 29 septembre : terribles inondations au Bangladesh.

1989. (F) 13 juillet : inauguration de l'Opéra Bastille (Carlos Ott, architecte canadien). **(M)** 9 novembre : le «Mur de la honte» tombe à Berlin.

1990. (F) 18 novembre : Florence Arthaud remporte la Route du Rhum. **(M)** Nelson Mandela libéré après 27 ans d'incarcération (Afrique du Sud).

1991. (F) mort de Serge Gainsbourg. **(M)** 20 juin : Berlin, capitale de l'Allemagne réunifiée.

1992. (F) 1^{er} juillet : entrée en vigueur du permis à points. **(M)** 7 février : signature du Traité de Maastricht (Pays-Bas) : la CEE laisse la place à l'Union européenne.

Téléphones d'urgence

POMPIERS : 05 56 03 53 05 ou 18
GENDARMERIE Lacanau : 05 57 17 07 60 ou 17
GENDARMERIE Lacanau Océan : 05 56 03 21 53 ou 17
SAMU : 15
HOPITAL Tripode (Bordeaux) : 05 56 79 56 79
POLYCLINIQUE Lesparre : 05 56 73 10 00
CLINIQUE ARES : 05 56 03 87 00
CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80
AMBULANCES Zurdo M. Le Huga : 05 56 03 20 39
MAIRIE Lacanau Ville : 05 56 03 83 03
MAIRIE Lacanau Océan : 05 56 03 21 22
OFFICE TOURISME LACANAU-OCÉAN :
 Tél. 05 56 03 21 01 - Fax : 05 56 03 11 89
PREFECTURE Bordeaux : 05 56 90 60 60
ELECTRICITÉ DÉPANNAGE : 05 56 57 80 80
SERVICE DES EAUX Urgences 24/24 h :
 0 810 130 120
OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : 05 56 03 21 01
MEDECINS
CAMIADÉ - N'GUYEN : 05 56 03 21 20
LAURENT NICOLE : 05 56 03 52 11
DANDURAND : 05 56 03 57 29
DENTISTES
Odile LAVAUD (Lacanau Océan) : 05 56 26 30 96
Ph. PORTET (Lacanau Ville) : 05 56 03 53 30
PHARMACIENS
GIMENES : 05 56 03 51 24
PHARMACIE DE L'OCEAN : 05 56 03 21 39
INFIRMIERES
ARBOGAST : 05 56 03 01 66
M. PINEAU : 06 83 20 93 52
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
LAGUNE Dominique : 05 56 03 20 19
LAULAN Alain : 05 56 03 51 22
OUZOULIAS François : 05 57 70 03 94
S.O.S. KINÉ RESP. 24 h / 24 h : 05 57 70 03 94
LABORATOIRE D'ANALYSES : 05 56 03 50 16
VÉTÉRINAIRE : 05 56 03 23 10
DÉPANNAGE : LABAT D. : 24 h / 24 h 05 56 03 53 28
GARAGE CENTRAL L.O. : 05 56 03 20 12

1993. (F) 1er mai : Pierre Bérégovoy, ex-Premier ministre, se suicide. (M) 13 septembre : poignée de mains entre Israël (Yitzhak Rabin) et la Palestine (Yasser Arafat).

1994. (F) 6 mai : inauguration du Tunnel sous la Manche. (M) Arafat, Rabin, Pérès, prix Nobel de la Paix.

1995. (F) 30 mai : inauguration de la BNF (Bibliothèque Nationale de France) à Paris-Tolbiac. (M) Microsoft lance Windows 95 ; cette nouvelle génération de logiciels ouvre l'informatique pour tous.

1996. (F) 18 octobre : la France adopte le numéro de téléphone à 10 chiffres. (M) 27 septembre : les Talibans s'imposent à Kaboul.

1997. (F) 4 août : Jeanne Calment, doyenne des Français, s'éteint à l'âge de 122 ans et 164 jours. (M) Mère Térésa s'éteint à Calcutta à l'âge de 87 ans.

1998. (F) 12 juillet : les Bleus, champions du monde de foot-ball. (M) 12 janvier : l'Europe dit non au clonage humain.

1999. (F) 12 décembre : naufrage de l'Erika, pétrolier maltais, au large du Finistère. (M) les USA restituent le Canal de Panama à la République panaméenne.

2000. (F) lancement de «Houra.fr» premier cybercafé français qui propose 50000 produits. (M) 2 mars : la Nouvelle Zélande remporte la Coupe de l'Amérique pour la seconde fois consécutive.

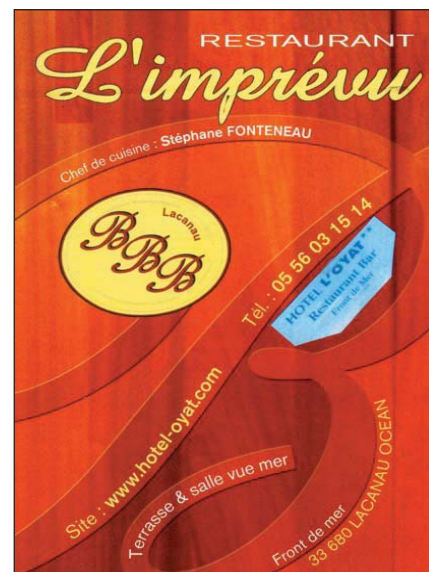
2001. (F) 21 septembre : Toulouse dévastée par l'explosion meurtrière de l'usine AZF. (M) 11 septembre : attentat terroriste à New-York : destruction des tours du World Trade Center.

2002. (F) 1er janvier : l'Euro chasse le Franc. (M) le «Prestige» coule au large de la Galice : marée noire sur toute la côte atlantique.

2003. (F) mars : campagne d'Amnesty International dénonçant la violation des droits de l'homme. (M) l'armée américaine prend le contrôle de Bagdad.

2004. (F) Lille, capitale européenne de la Culture. (M) Dix pays font leur entrée dans l'Union européenne qui comprend vingt-cinq Etats.

2005. A Lacanau-Océan, L'APLO fête son 25^{ème} anniversaire.



ARA (Association Respect Animaux)

13, rue Sylvain Marian - 33680 LACANAU-OCÉAN
 TÉL. 05 56 03 27 23 - 05 56 03 28 59
 TÉL. / FAX : 05 57 70 07 56
 Fondation Assistance aux Animaux 01 40 67 10 04
 Centre Anti-poison Vétérinaire 04 78 8710 40
 Association 1901 à but non lucratif

LACANAU PHOTO VIDEO
PHOTO 1 HEURE
 1 Film Gratuit*
 www.lacanau-photo-videos.com
 Tirage Numérique en 1 HEURE
 Gravure CD d'après tout support
 Identités Numériques Instantanées
 Appareils Jetables Etanche
 Développement 24x36 et APS
 Cassettes Vidéos Numériques

1,
 allées
 Ortal
 33680
 Lacanau
 Océan

Site internet
d'informations locales
 www.lacanau.info

CONCEPT PISCINES D'AQUITAINE
Michel COMPAIN
 Créateur Piscinier
 PRODUITS & ENTRETIEN
l'art et la maîtrise du savoir vivre l'eau
 3 avenue des Clématites "Longarisse". 33680 LACANAU
 T/F. 05 56 03 02 95 Port. 06 08 31 02 15

Journal d'information
 de l'Association des Propriétaires de Lacanau-Océan
 (Loi 1901)
 Mairie Annexe de Lacanau-Océan - B.P. 4
 CCP Bordeaux 10.303.64 E
 Directeur de la Publication : Jean-Pierre MENARD
 Commission paritaire des publications
 et agences de presse n° 0109 G 81133
Comité de lecture
 M^{mes} BLATCH - HOUALET - ROGALSKI
 MM. COUBRIS - GRIMBERG
 LAMARCHE - MÈNARD
 MAGNON - MOREAU - SOLDA - TARTAS.
 Les articles publiés en «Tribune Libre»
 sont sous la responsabilité de leurs auteurs
 Vente au n° siège de l'association : 4 euros
 Abonnement 4 numéros : 13 euros
 Adhésion Aplo : 4 euros
 Adhésion Aplo et abonnement : 17 euros
 Composition, Mise en page, Impression :
 Imp. Paris, 20, rue Condillac - Bordeaux
 Dépôt légal : au numéro - N° ISSN : 1294-5625



UN MENUISIER A VOTRE SERVICE de 7 h à 22 h - 7 / 7 jours

MENUISERIE BOIS - PVC - ALU

FENETRES - PORTES - VOLETs - PERSIENNES - STORES EXT./INT. - MIROITERIES
PLACARDS FAÇADES ET AMÉNAGEMENT - PORTAILS - CLOTURES - LAMBRIS
BARDAGES - BANDEAUX - VERANDAS

LACANAU-OCEAN FORMUL «M» 05 56 26 37 51

**INFORMATIQUE
ARUAR Laurent**
Maintenance à domicile
Leçons particulières
Assemblage
Tél. 06.61.46.56.55
E-mail: aruar-laurent@wanadoo.fr



HÔTEL*** • SPA • RÉSIDENCES • CENTRE EQUESTRE & PONEY CLUB

le bonheur grandeur nature !

Route du Baganais
33680 Lacanau Océan
Tél : 05 56 03 91 00
Fax : 05 56 03 91 10

Vitalparc
LACANAU OCEAN
www.vitalparc.com
E-mail : info@vitalparc.com

Le Bateau - atelier

OBJETS ET MEUBLES MARINS
ATELIER DE PEINTURE
1, avenue du lac, 33680 Lacanau, tél./fax 05 56 03 58 50

Coiffure Mixte

**Hair
MARIN**
3, rue Jules Ferry
33680 LACANAU OCEAN 05 56 03 25 04

4, rue du Lion - 33680 LACANAU-Océan

L'Auberge du Marin
Service midi - spécialités moules
Cuisine traditionnelle
Repas ouvriers - groupes
Chambres meublées cadre agréable
« marin » - prix modérés
ouvert toute l'année 05 56 03 26 87

**Agence Immobilière
BRUSSOL**

LOCATIONS - ACHATS - VENTES
EXPERTISES

FNAIM 24, av. adj. Guitard - 33680 LACANAU-OCEAN
TÉL. 05 56 03 15 52 - FAX. 05 57 70 08 47

**Cerfs Volants
Le Singe
Rouge**

18, allées Ortal
33680 Lacanau-Océan
Tél. 05 56 03 21 78
Fax 05 57 70 01 65

**Hôtel, restaurant
Bar, cocktail**

**LE MARIAN
"CHEZ L'AUSTRALIEN"**
19, allées Pierre Ortal - 33680 LACANAU OCEAN
Tél. 05 56 03 21 02 - fax : 05 56 03 16 47
ouvert de février à novembre

Hôtel* VITANOVA
Résidences**

Restaurant «Le Patio»
Centre Balnéo
Soin du Corps - Esthétique - Remise en Forme
Ouvert à tous
Route du Baganais - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 56 03 80 00

LE KAYOC
Restaurant - Brasserie - Café - Bar - Cocktails
Spécialités de poissons et fruits de mer
Plage de Lacanau Océan
05 56 03 20 75 Ouvert toute l'année

L'EQUIPAGE
BAR - BRASSERIE
OUVERT A L'ANNEE
5, AVENUE DE L'EUROPE
33 680 LACANAU OCEAN
05 56 03 27 43

Agence BRU & FILS

Locations saisonnières
Villas - Appartements - Bungalows
Ventes - Achats
Toutes transactions immobilières
Expertise gratuite de votre bien
agence-bru@wanadoo.fr

Au service de l'immobilier depuis 50 ans

10, av. Plantey - 33680 LACANAU-OCEAN
Tél. 05 56 03 22 64 - Fax 05 56 26 39 36

LE CAPITOLE

Quincaillerie - Bazar
Articles de Plage
Place du Général de Gaulle
33680 LACANAU OCEAN
Tél. 05 56 03 21 97

**AGENCE IMMOBILIERE
MICHEL DESCARRIERE**

Locations saisonnières - Ventes

12, rue Charles Chaumet
(face à la maison de la presse)
33680 LACANAU-OCEAN
Tél. 05 56 03 22 94 - Fax 05 57 70 01 49

**Régis DEMANES
Artisan**

ABATTAGE
PLAGAGE

Couverture
Maçonnerie
Charpente

17, résidence Océane - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 57 70 05 75 - Fax : 05 56 03 18 64 - Port. 06 80 68 81 12
0697 32007 0610500044

Entreprise artisanale créée en 1980

NEUF, ENTRETIEN, REPARATION
MACONNERIE, FAÇADE, COUVERTURE
TRAVAUX DU BATIMENT

MULTI-SERVICES
Maintenance de
Plomberie

Zone
Artisanale de
NUGA, 33680
LACANAU-OCEAN

SERGE DENNERLY
05.56.03.21.31
06.07.22.84.86

**Dominique
LABAT**
CENTRE REPARATION

Tôlerie - Peinture - Mécanique toutes marques
Agent Citroën - Vente V.N. - V.O.
Station Service

Carrosserie - Mécanique - Dépannage 24/24
2, avenue de Bordeaux
33680 LACANAU-VILLE
Tél. 05 56 03 50 40
Fax 05 56 03 53 12

Océan Protection Services

GARDIENNAGE
INSTALLATION DES SYSTEMES DE SÉCURITÉ
TÉLÉSURVEILLANCE ET INTERVENTION
Salle l'Escoure - Place de l'Europe
33680 LACANAU OCEAN - Tél. 05 56 03 58 03

Restaurant du Golf

Cuisine gourmande entre Terre et Mer
Terrasse vue sur le Golf - Bar - Salon de thé

Restaurant ouvert tous les jours
Service continu de 10h30 le matin jusqu'au dîner
05 56 03 92 96 - 05 56 03 92 92

Hôtel*** du Golf
Domaine de l'Ardilouse
33680 Lacanau Océan
info@golf-hotel-lacanau.fr
www.golf-hotel-lacanau.fr

**LAVERIE AUTOMATIQUE
« LA VAGUE DE PROPETE »**

Ouvert de 8h à 22h

Sous l'hôtel L'OLYAT - Front de mer -
LACANAU OCEAN
Tél. 05 56 03 11 11 OUVERT de Mars à octobre

Serge DUPHIL

Plomberie
Chauffage - Sanitaire

3, rue du Huga
33680 LACANAU
Tél. 05 56 03 25 20

Jean-Jacques CURAT

Prestations informatiques Mac/PC

Assemblage, Maintenance, Réparation, Internet
Application, Formation, Configuration à la carte
11, rue du Général de Gaulle - 33680 LACANAU
05 56 03 54 84 - 06 87 24 54 45
E-mail : prest-info@orange.fr

Revêtements de sol
Isolation
Peinture
Papiers peints
Décoration

FERNANDEZ
Atelier :
ZI ' Le Huga' Lot No 22
33680 LACANAU

Successeur :
Lionel MARTINEZ
6, Route du Crastieu 33680 LE TEMPLE
Tél. 05 56 26 58 96
Port. 06 31 47 83 34



LE FOURNIL MEDOCAIN

Pains - Pâtisseries - Viennoiseries
PRODUITS SÉLECTIONNÉS
2 Av. du Maréchal des Logis Garnung
33680 LACANAU OCEAN
Tél. 05 56 26 39 09

GAILLARD BÂTIMENT

TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT
CONSTRUCTION - TRANSFORMATION
RÉPARATIONS ET AMÉNAGEMENT - DÉPANNAGES
**MENUISERIES ALUMINIUM
et PVC**
33680 LACANAU-OCEAN
T. 05 57 70 58 80

Ets LAGOFUN

PLOMBERIE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE - SANITAIRE

31, av. de la Côte d'Argent
33680 LACANAU

Tél : 05 56 03 54 46
Portable : 06 80 72 13 57
Fax : 05 57 70 59 65 ets.lagofun@liberty.surf



LOCATION MATERIEL

LOCATION-VENTE-RÉPARATION

ESPACE VERTS, BRICOLAGE,
BATIMENT, TERRASSEMENT
AGENT JOHN DEERE
FOURNITURES AUTOMOBILES
ET MOTO-CULTURE

LOCAMAT 33

8 rte de l'Atlantique - Le Huga 33680 LACANAU
Tél. : 05.56.03.19.79

DECOCEAN

ENTREPRISE INDIVIDUELLE DE
DÉCORATION RENOVATION ENTRETIEN
DU BÂTIMENT

Un artisan à votre
service !!
LAVERGNE Philippe
12 av du Lieut. PRINCETEAU
33680 LACANAU-OCEAN
05 56 03 11 61
06 80 89 43 58

PEINTURE
REVESTEMENTS SOLS ET MURS
INT. EXT
VITRERIE
PAPIERS PEINTS
ISOLATION
CARRÉLAGE
PLACO
BRICOLAGES DIVERS

V. MANFÉ

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
réalisations

6, av. Plantey
33680
LACANAU OCEAN
Tél. 05 56 03 22 07



CONSTRUCTION - RENOVATION

Entreprise

ELICECHE Vivien

Successeur de BALESTIBEAU

Tél. 05.57.70.50.23
Portable. 06.07.06.79.14

14 Av. de la Libération 33680 LACANAU VILLE

s.a.r.l. COLLADO

Entreprise Maçonnerie - Plâtrerie



Z.A. La Meule - Lot 24
33680 LACANAU VILLE
Tél. 05 57 70 54 01
Fax. 05 57 70 54 02
Port. 06 71 63 52 08

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

ELECTRO-MÉNAGER - TÉLÉ - ANTENNE

SARL JEANJEAN

14, avenue du Lac
33680 LACANAU Tél./Fax 05 56 03 52 37
E-mail : jeanjean.sarl@wanadoo.fr



BRICO'LAC

Quincaillerie SUIRE

Route de Lacanau Océan
33680 LACANAU VILLE
Tél 05 56 03 50 81



Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Chez Emma

8, av. du Mal-des-logis Garnung
33680 LACANAU
Tél. 05 56 03 27 92 - Port. 06 13 28 35 36

Abattage Elagage Lavergne

Tailles
de haies
Aménagements
Finitions

Tél. / Fax 05 56 03 51 07
Portable 06 08 66 02 97



Troc & Broc

BROCANTE DÉPÔT-VENTE
24, zone artisanale du Huga


33680 LACANAU

05 56 03 17 17

SEVIN
MULTI-SERVICE

Pc en panne ou à configurer
Petits travaux bricolage
Electricité, antenne tv
parabole, jardinage

Téléphone : 05 56 58 54 61
Mobile : 06 19 80 73 45
Messagerie : dsevin1685@aol



DÉPANNAGE 7/7 - VENTE
SERVICE APRÈS VENTE

Electro-ménager
Petit ménager
T.V. - HI-FI - Canal +
Maintenance antennes
Location TV COULEUR
CASSETTES VIDÉO

électro-ménager Lopez Reneaud
6, avenue Henri Seguin - 33680 LACANAU-OCEAN
Mag. 05 56 26 35 79 - Dom. 05 56 03 52 76
Fax 05 56 26 32 60



APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

Thierry BORDES

INSTALLATION ÉLECTRIQUE
CHAUFFAGE - ÉLECTROMÉNAGER
TÉLÉVISION - ANTENNE - PARABOLE

MAGASIN ET ATELIER :
77, av. de la Côte d'Argent - 33680 LACANAU
Tél. 05 56 03 55 60

GABY'S
FLOWERS

Av. du Maréchal
des logis Garnung
LACANAU-OCEAN
05 56 03 18 25



AGTO

GYM TONIC OCÉANE FITNESS

Mardi 19 h : Cosec-Lacanau
Vendredi 19 h : Vitanova Lacanau-Océan
05 56 03 51 01 - 05 56 03 27 90

ALEX BOUREZ

HORIZON MARIN BP 25
LACANAU-OCEAN
05 57 700 777

SERRURERIE - VITRERIE - STORES
VOLETS ROULANTS - MOUSTIQUAIRES



MINIBUS DE L'OCEAN
VOITURE DE PETITE REMISE

TRANSPORT
DE PERSONNES
DE 1 A 8 PLACES

Michel
ZURDO

TOUTES DISTANCES
FRANCE ETRANGER

LACANAU

Téléphone :
06.03.85.75.73
Fax : 05.56.03.56.83



ALAIN LAPIS

FACTOTUM
Serrurerie
Peinture - Tapisserie
Nettoyage de jardins

Pour tous travaux
contactez moi

28, rue Pierre Durand
33680 Lacanau Océan

Tél. 05 57 70 05 57

